



DEMANDE D'ENGAGEMENT  
**2CV CROSS de BOURGES ALLOGNY**  
22 et 23 SEPTEMBRE 2018

CLOTURE DES ENGAGEMENTS : **17 septembre 2018 à minuit.**

MONTANT DE L'ENGAGEMENT : - **60 Euros avec la publicité organisateur**  
(à joindre obligatoirement) - **120 Euros sans la publicité organisateur**

FRAIS D'ELECTRICITE : - **6 Euros (obligatoire)**

ENGAGEMENT A ENVOYER A : **ECURIE BOURGES CENTRE**  
E-mail : [philippe.berjamin@wanadoo.fr](mailto:philippe.berjamin@wanadoo.fr) **2, hameau de Beauregard**  
Tél : **06-11-60-56-81** **18110 VIGNOUX SOUS LES AIX**

REGLEMENT PAR CHEQUE à l'ordre de : **ECURIE BOURGES CENTRE**

**LE PILOTE :**

NOM : Prénom :

Date de Naissance: Téléphone:

ADRESSE MAIL :

ADRESSE POSTALE:

CP: VILLE:

N° Licence : N° Code ASA :

CLUB :

GROUPE SANGUIN :

**2 CV CROSS :**

N° du Passeport Technique :

N° de Course habituel :

Tout véhicule doit être équipé d'un transpondeur pour le chronométrage.

⇒ Le numéro d'identification de votre transpondeur est :

*Ce numéro étant personnel et attribué à votre véhicule, il est interdit de procéder à tout changement de transpondeur sans autorisation préalable de la Direction de Course.*

**OBLIGATIONS :**

Le conducteur soussigné s'engage à respecter la réglementation interdisant le dopage et à accepter les contrôles éventuels des médecins accrédités.

Il s'engage en outre à respecter les règlements dictés par la FFSA complétés par le règlement particulier de l'épreuve.

Le conducteur déclare sur l'honneur qu'il n'est pas à ce jour sous le coup d'une suspension de licence et s'engage à renoncer à sa participation à l'épreuve au cas où il se trouverait dans cette situation au moment de son déroulement.

Fait à :

Le :

Signature :

**RESERVE A L'ORGANISATION :**

Engagement reçu le :

Règlement ENG:

Règlement EDF:

Visa des contrôleurs administratifs  
techniques

Visa des contrôleurs